

Livre des délibérations du conseil d'administration

Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

Présidente

secrétaire

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 12 mai 2026**, à 19 h 30, à l'immeuble Mailhot, situé au 2270, avenue Mailhot, à Saint-Hyacinthe, J2S 4G3.

Sont présents, mesdames et messieurs :

Bélanger, Joël,	Chaput, Pierre-Luc,
Benoit, Ariane,	Gélinas, Maryse,
Bouchard, Marie France,	Hébert, Nicolas, (visioconférence)
Bourgeois, Elen,	Laforest, Hélène,
Brennan, Stéphane,	Laperle, Caroline,
Caron-Bolduc, Colin,	Loranger, Amélie.

Avaient avisé de leur absence, messieurs :

Lussier, Philippe,
Malenfant, Daniel,
Soumare, Abdourahaman.

Sont aussi présents, mesdames et messieurs :

Brisebois, Patrice, directeur général par intérim,
Laplante, Marie-Claude, directrice du Secrétariat général et secrétaire générale,
Soumis, Jean-François, directeur général adjoint,
St-Germain, Karina, directrice générale adjointe.

Sont invitées, mesdames :

Arbour, Yanik, directrice des Services éducatifs en formation professionnelle et de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe,
Girard, Sylvie, directrice du Service des ressources financières,
Messier, Jenny, directrice par intérim du Service des ressources matérielles.

Ouverture de la séance

M^{me} Elen Bourgeois, présidente, procède à l'ouverture de la séance, à 20 h 11.

Adoption de l'ordre du jour

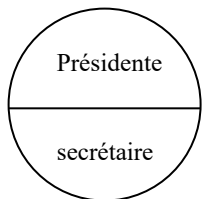
M^{me} Maryse Gélinas propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

CA-26-05-358

Approbation de participation en visioconférence

À la suite de la demande déposée en ce sens, M. Stéphane Brennan propose et il est unanimement résolu d'autoriser M. Nicolas Hébert à participer à la présente séance à l'aide de la visioconférence.

CA-26-05-359



Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

Déclaration de conflits d'intérêts

Les membres du conseil d'administration sont assujettis au *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* (chapitre I-13.3, r. 7,02). Un rappel de cette obligation est fait au début de chaque séance publique, invitant les membres du conseil d'administration à déclarer toute situation de conflits d'intérêts, réelle ou potentielle, ou d'apparence de conflits d'intérêts dès qu'une telle situation se présente. Lors de la présente séance, aucune déclaration n'est effectuée.

Période de questions

Aucune question du public.

Bloc de résolutions et de reddition de comptes

CA-26-05-360

M^{me} Amélie Loranger propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mars 2026 et de prendre acte du rapport de reddition de comptes suivant :

- Structure administrative et plan d'effectifs des directions d'établissement pour l'année scolaire 2026-2027.

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2026-2027 à 2028-2029 et actes d'établissement 2026-2027

CA-26-05-361

M. Stéphane Brennan propose et il est unanimement résolu d'adopter le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2026-2027 à 2028-2029* ainsi que les actes d'établissement 2026-2027.

Plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle, pour l'année scolaire 2026-2027

CONSIDÉRANT QU'

en vertu de la *Directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle*, le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe doit adopter, annuellement, son plan de gestion des risques;

CONSIDÉRANT QU'

une révision annuelle de ce plan doit être faite par l'organisation;

CA-26-05-362

M^{me} Maryse Gélinas propose et il est unanimement résolu d'adopter le *Plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle* pour l'année scolaire 2026-2027, tel que présenté.

**Livre des délibérations du conseil d'administration
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Présidente

Secrétaire

Organisation des services éducatifs aux jeunes dans les écoles du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe pour l'année scolaire 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE chaque année, une révision de l'organisation des services éducatifs est nécessaire afin d'ajuster l'offre de service pour la prochaine année scolaire;

CONSIDÉRANT QUE les avis émis par les membres du comité de parents, ainsi que les directions d'établissement sont favorables à l'organisation proposée;

M^{me} Hélène Laforest propose et il est unanimement résolu de maintenir l'organisation actuelle des services éducatifs aux jeunes du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, pour l'année scolaire 2026-2027, telle que proposée.

CA-26-05-363

Organisation des regroupements en adaptation scolaire pour le secteur Jeunes dans les écoles du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe pour l'année scolaire 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE chaque année, une révision de l'organisation des regroupements en adaptation scolaire est nécessaire à la suite des comités de classement, afin d'ajuster l'offre de service pour la prochaine année scolaire;

CONSIDÉRANT QUE les avis émis par les membres du comité consultatif des services aux EHDAA, les membres du comité paritaire pour les EHDAA et les membres du comité consultatif de gestion sont favorables aux modifications proposées;

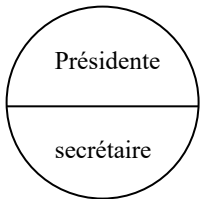
M^{me} Caroline Laperle propose et il est unanimement résolu d'adopter l'organisation des regroupements en adaptation scolaire des écoles du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, pour l'année scolaire 2026-2027, telle que proposée.

CA-26-05-364

Modifications à la Politique 801 – *Transport des élèves pour la rentrée et la sortie quotidiennes des classes*

CONSIDÉRANT QUE le secteur du transport scolaire présente actuellement un déficit d'environ 820 000 \$, nécessitant la mise en place de mesures visant une gestion financière responsable et durable;

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'analyse ont été réalisés afin d'identifier des scénarios permettant de réduire les frais de fonctionnement du transport scolaire;



Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

CONSIDÉRANT QUE	les scénarios retenus s'inspirent des pratiques en vigueur dans plusieurs centres de services scolaires de la région administrative, favorisant ainsi l'harmonisation régionale;
CONSIDÉRANT QUE	l'augmentation de la distance de marche au secondaire permettrait d'uniformiser les pratiques régionales et optimiserait l'organisation du transport;
CONSIDÉRANT QUE	la détermination hebdomadaire par le répondant de l'utilisation du transport scolaire ou du service de garde contribuerait à améliorer la sécurité des élèves en réduisant le nombre de changements de routines et permettrait d'optimiser le kilométrage des autobus;
CONSIDÉRANT QUE	l'ajout d'une tarification pour les mises en gardiennage temporaires permettrait d'assurer une meilleure équité entre les usagers;
CONSIDÉRANT	la révision des coûts associés aux places disponibles et aux deuxièmes adresses;
CONSIDÉRANT QUE	les contrats arrivent prochainement à échéance, que le cycle de négociation reprendra l'année prochaine et qu'il sera important d'ajuster ceux-ci en fonction des modifications proposées (par exemple, augmentation de la flotte de minibus, réduction d'autobus, etc.);
CONSIDÉRANT QUE	le comité consultatif du transport scolaire, le comité consultatif de gestion et le comité de parents ont été consultés;

CA-26-05-364A

M^{me} Amélie Loranger propose et il est unanimement résolu de procéder à un vote à main levée.

Résultat du vote à main levée : Pour : 10 Contre : 1 Abstention : 0

CA-26-05-365

À la suite du vote à main levée, en raison du dossier présenté par M^{me} Marie France Bouchard, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes, M. Stéphane Brennan propose et il est résolu à la majorité d'adopter les modifications à la Politique 801 *Transport des élèves pour la rentrée et la sortie quotidienne des classes*, telles que proposées, en conservant les tarifs dégressifs pour les places disponibles et les deuxièmes adresses.

**Livre des délibérations du conseil d'administration
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Présidente

Secrétaire

Détermination des objectifs, principes et critères de répartition des ressources pour l'année financière 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire doit rendre publics ses objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'instruction publique* stipule que :

Article 193.3

« Le comité de répartition des ressources a pour fonction de faire des recommandations au conseil d'administration du centre de services scolaire en vue d'établir les objectifs et les principes de la répartition annuelle des revenus conformément à l'article 275, de déterminer cette répartition conformément à l'article 275.1, incluant les critères servant à déterminer les montants alloués, et de déterminer la répartition des services éducatifs complémentaires conformément à l'article 261... »;

Article 275

« Le centre de services scolaire établit, après consultation des conseils d'établissements et du comité de parents en tenant compte des recommandations du comité de répartition des ressources faites en application du cinquième alinéa de l'article 193.3, les objectifs et les principes de la répartition de ses revenus. » ;

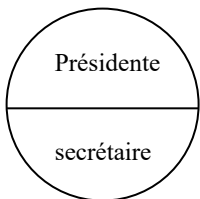
CONSIDÉRANT les recommandations du comité de répartition des ressources ainsi que des consultations menées auprès du comité consultatif de gestion, du comité de parents et des conseils d'établissement;

M^{me} Maryse Gélinas propose et il est unanimement résolu d'adopter la reconduction des objectifs, principes et critères de répartition des ressources pour l'année financière 2026-2027.

CA-26-05-366

Projet de planification des besoins en espace 2026-2031

CONSIDÉRANT QUE le document « Projet de planification des besoins en espace 2026-2031 » a été transmis aux municipalités, aux villes et aux municipalités régionales de comté d'Acton et des Maskoutains à l'automne dernier;



Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

CA-26-05-367

CONSIDÉRANT QUE les retours des municipalités et des villes ont permis de bonifier le document;

CONSIDÉRANT QUE l'article 272.4 de la *Loi sur l'instruction publique* mentionne que le Centre de services scolaire détermine ses besoins, et établit un projet de planification des besoins en espace, après avoir reçu des informations des municipalités et villes;

M^{me} Caroline Laperle propose et il est unanimement résolu d'adopter la « Planification des besoins en espace 2026-2031 », de la transmettre à nouveau aux municipalités, aux villes ainsi qu'aux MRC d'Acton et des Maskoutains pour acceptation ou refus et de mandater M. Patrice Brisebois, directeur général par intérim, de la transmettre au Ministère le 29 juin 2026.

Demande de financement par le *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA)* – Volet 1

CONSIDÉRANT QU' un appel de projets est en cours pour le Volet 1 - *Infrastructures sportives et récréatives du Programme PAFIRSPA* et que la date de fermeture de l'appel de projets est le 22 juin 2026;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe y dépose un projet d'ajout pour un gymnase à l'école des Moissons (862010), projet faisant partie de la liste des projets déposés dans le cadre des projets d'ajout d'espace PQI 2026-2036. La municipalité pourra utiliser ce gymnase par un partage des services sportifs;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe y dépose un projet d'ajout pour un gymnase à l'école Henri-Bachand (862065), projet faisant partie de la liste des projets déposés dans le cadre des projets d'ajout d'espace PQI 2026-2036. La municipalité pourra utiliser ce gymnase par un partage des services sportifs;

CONSIDÉRANT la volonté de certaines municipalités de développer des projets d'infrastructure en partenariat avec le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe;

**Livre des délibérations du conseil d'administration
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Présidente

Secrétaire

CONSIDÉRANT QU' une résolution approuvant la présentation des demandes doit être adoptée par le conseil d'administration;

M^{me} Amélie Loranger propose et il est unanimement résolu de procéder aux demandes de financement dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air* (PAFIRSPA), volet 1.

CA-26-05-368

Projet de location de l'immeuble Chaput

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe loue et souhaite prolonger la location de l'immeuble sis au 299, rue Chaput, Saint-Pie (Québec), J0H 1W0 pour offrir des programmes de formation professionnelle;

CONSIDÉRANT QUE des aménagements ont été réalisés pour dispenser des cours de menuiserie-charpenterie dans le cadre de l'offensive construction, phases un et deux;

CONSIDÉRANT QUE le besoin de relocaliser une partie de la clientèle pour les travaux de réaménagement des ateliers de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, la capacité passera de deux à dix groupes à l'immeuble Chaput;

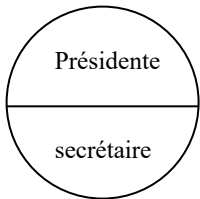
CONSIDÉRANT QUE la location de l'immeuble Chaput permettra au Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe d'avoir les espaces nécessaires pour la poursuite de l'offre de formation;

CONSIDÉRANT QUE les travaux au bâtiment principal incluent l'ajout d'un groupe en plomberie-chauffage dans le cadre de l'offensive construction, phase trois;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire et le locataire doivent financer des travaux importants et souhaitent assurer la rentabilité de ces dépenses en assurant un minimum de cinq ans d'occupation;

M. Stéphane Brennan propose et il est unanimement résolu de mandater le directeur général par intérim, ou, en cas d'incapacité, un directeur général adjoint, à signer les documents nécessaires à cette transaction.

CA-26-05-369



Livre des délibérations du conseil d'administration
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

Entente de prêt mutuel de terrain en cas d'urgence avec la compagnie
AirBoss Défense Groupe

CONSIDÉRANT QUE la compagnie *AirBoss Défense Groupe* souhaite convenir d'une entente permettant de faire appel, au besoin, au Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe pour l'utilisation d'une partie du terrain de la polyvalente Robert-Ouimet;

CONSIDÉRANT QUE la polyvalente Robert-Ouimet souhaite convenir d'une entente permettant de faire appel, au besoin, pour l'utilisation du terrain à la compagnie *AirBoss Défense Groupe*;

CA-26-05-370 M^{me} Hélène Laforest propose et il est unanimement résolu d'autoriser M^{me} Jenny Messier, directrice par intérim du Service des ressources matérielles, à signer le protocole d'entente pour la compagnie *AirBoss Défense Groupe*.

Rapport du directeur général par intérim

M. Patrice Brisebois, directeur général par intérim, rapporte les principaux éléments ayant marqué l'actualité du Centre de services scolaire depuis la dernière séance du conseil d'administration.

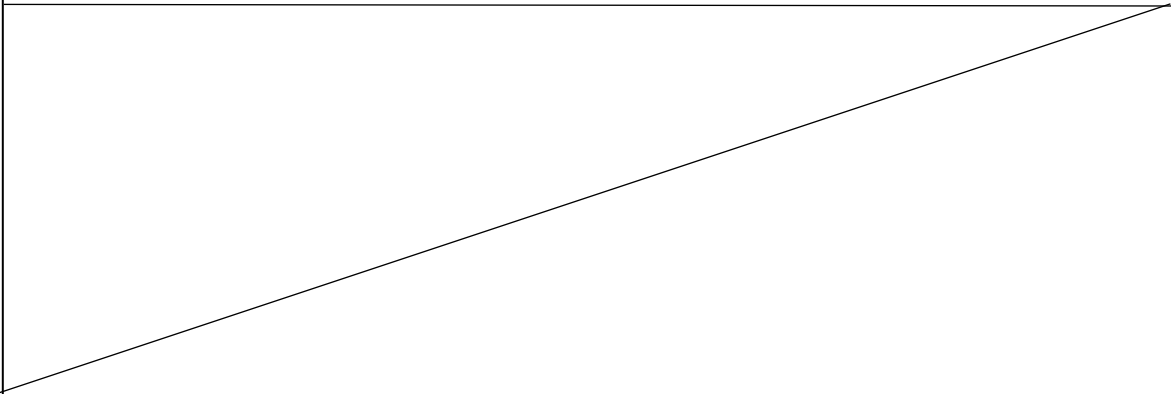
Levée de la séance

CA-26-05-371 M^{me} Maryse Gélinas propose et il est unanimement résolu de lever la présente séance à 20 h 55.

Présidente

Secrétaire générale

Lors de la séance du 12 mai 2026, aucune situation de conflits d'intérêts ou d'apparence de conflits d'intérêts n'est notée.



Livre des délibérations du conseil d’administration
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

